

E-Conférence interministérielle Santé publique

10 juin 2021

Rapport

Présents

Membres

○ Wouter Beke, Ministre (président de la CIM)	Gouvernement flamand
○ Christie Morreale, Ministre	Gouvernement wallon
○ Frank Vandenbroucke, Ministre	Gouvernement fédéral
○ Antonios Antoniadis, Ministre	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Bénédicte Linard, Ministre	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Valérie Glatigny, Ministre	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Alain Maron, Ministre	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande

1. Vaccination avec le vaccin Janssen sur base volontaire chez les adultes entre 18 et 41 ans.

Une E-CIM a été lancée ce jeudi 10 juin 2021 concernant le dossier susmentionné ; les membres de la CIM avaient jusqu'à 16h40 à cette même date pour transmettre leurs remarques sur la note transmise.

CONCLUSION ET DÉCISION

1. La CIM approuve la note transmise.